



mars 2019

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 41

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Voeux du Maire, le 25 janvier :

Monsieur le Maire a présenté les vœux du conseil municipal et fait part des projets communaux en cours.

Inscription sur les listes électorales :

Les élections européennes auront lieu le 26 mai prochain. Nouveauté cette année, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Elles se font en mairie, aux heures d'ouverture.

Réparation de la fontaine de Delouze :



Notre employé municipal a procédé aux réparations de la fontaine centrale de Delouze. Celle-ci fuyait, les canalisations anciennes d'écoulement étant percées. Merci Didier.

Assainissement :

L'agence de l'eau Rhin-Meuse a tenu une réunion le 5 mars à Neufchâteau. Le 1^{er} adjoint a assisté à cette réunion publique : la politique sur l'eau a changé. L'objectif d'aide à la mise en place des installations communales d'assainissement n'est



plus la priorité du gouvernement ! Elle vise principalement à la mise en place de la biodiversité, réduire les risques toxiques agricoles et industriels, renouveler les réseaux existants et en dernier lieu aider à la mise en place des nouveaux dossiers de demande d'aide à l'assainissement. Les communes « prioritaires » seront aidées, les

autres attendront. Plus aucune aide à l'assainissement non collectif. Autrement dit, notre dossier risque d'attendre encore quelque temps.

Pour les nouveaux habitants :

heures d'ouverture de la déchetterie :

| HORAIRES DECHETERIE | HIVER : | ETE : |
|------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| | du 1er octobre au 31 mars | du 1er avril au 30 septembre |
| Lundi, mercredi, vendredi | 14 h 00 - 17 h 00 | 16 h 00 - 19 h 00 |
| Samedi | 9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 00 | 9 h 00 - 12 h 00 15 h 00 - 19 h 00 |
| Fermé les jours fériés | | |

Où mettre les déchets inertes :

La commune est en possession d'une ancienne carrière, située près de Rosières, qui peut accueillir les déchets inertes. (Gravats, pierres, terre, cailloux, vieilles tuiles, etc...) Les clés sont à votre disposition en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

Où déposer le verre :

Dans les conteneurs :

A Delouze, en haut de la rue de l'église

A Rosières : rue de Badonvilliers

Mobilité sur le territoire :

Un minibus passe dans la commune tous les jeudis et un vendredi sur 2. Il peut vous amener à Gondrecourt ou à d'autres villages, puis vous ramener pour 1€. Les horaires sont disponibles en mairie.

L'enquête sur la mobilité sur le territoire de la Codecom :



Un questionnaire a été distribué le 11 janvier à tous les foyers de la commune. La mairie a comptabilisé les retours (3) et les a transmis à la Codecom. Compte-tenu du peu de

réponses, peut-on dire que les habitants de Delouze-Rosières ne se sentent pas concernés par le transport public ?

Défibrillateurs :

2 appareils ont été installés dans notre commune le 17 janvier. Le premier est placé à la mairie, près de la porte d'entrée de la grande salle, le second est à l'entrée de l'église de Rosières. Ces appareils sont destinés aux premiers secours,



notamment en cas de crise cardiaque.

Une formation aux gestes de premier secours va être mise en place, tous les habitants de la commune seront conviés. Nous vous communiquerons la date

ultérieurement.

Disparition des insectes :

Papillons, scarabées, libellules... tous ces insectes pourraient bien avoir disparu d'ici un siècle, entraînant un « effondrement catastrophique de tous les écosystèmes naturels », selon une étude publiée dimanche 10 février dans la revue

Biological Conservation.



Cette publication, menée par des chercheurs des universités de Sydney et du

Queensland, en Australie, constitue le premier rapport mondial sur l'évolution des populations d'insectes.

Et les résultats de l'étude sont alarmants. Au total, **40 % des espèces d'insectes sont en déclin**, parmi lesquelles les fourmis, les abeilles, les éphémères, etc. Depuis trente ans, la biomasse totale des insectes diminue de 2,5 % par an. Leur taux d'extinction est huit fois plus rapide que celui des mammifères, des oiseaux et des reptiles. « A ce rythme-là, d'ici un siècle, il ne restera plus d'insectes sur la planète, alerte Francisco Sanchez-Bayo, l'auteur principal de l'étude. Ou alors à peine quelques espèces nuisibles qui se seront développées au détriment des autres. »

Cette crise est mondiale. Des effondrements de populations d'insectes ont été observés partout sur la planète. A Porto Rico par exemple, où une publication récente a révélé une chute de 98 % des espèces terrestres depuis trente-cinq ans. Ou encore en Allemagne, où d'autres chercheurs ont mesuré une diminution de 75 % des insectes dans les réserves naturelles protégées. Les plus anciens d'entre nous se rappellent les parebrises des voitures, les casques de moto, maculés de moustiques et autres insectes volants après qq dizaines de kms. Maintenant, c'est terminé, on comprend mieux la disparition des oiseaux et en particulier celle des hirondelles. Posons-nous la question, que puis-je faire, à mon niveau, pour éviter ce désastre....



Travaux en cours :

La réhabilitation de l'ancienne mairie de Rosières est en cours. Le pré-projet a été

réalisé par Archilor (Commercy). Les appels d'offres ont été lancés et nous sommes en phase de sélection des Maîtres-d'œuvre, et dans les prochains mois, les entreprises. Le projet avance pour 3 logements dans le bâtiment principal et remise en état de l'annexe pour aménager une salle communale. Le déplacement du monument aux morts est envisagé.

Aménagement du terrain face à l'ancienne mairie de Rosières : Les travaux de préparation seront effectués très prochainement par la société CEMA et l'aménagement du terrain par M. Luporsi. Avant ces travaux, un drain sera posé afin d'éliminer le surplus d'eau pluviale dans les parties basses du terrain.

